« Faire des efforts » ?
Pas pour le CAC 40 !

Non aux coups de force !

Emmanuel MACRON et Pierre GATTAZ, président du MEDEF, nous préparent un bel avenir...

« *La France n'est pas un pays réformable. Beaucoup ont essayé et n'y ont pas réussi* ». Cette petite plaisanterie vantarde de Macron, persuadé, lui, de réussir, témoigne à son insu de ses difficultés. L'effondrement rapide de sa popularité montre que celles et ceux qui ont été sensibles à ses discours de « *nouvelle politique* », de « *changement du système* », en sont, pour une part, revenus. C'est que les premiers mois du régime Macron confirment largement ce que disait la CGT, le qualifiant de candidat du Medef : baisse de l'impôt sur la fortune (ISF) pour les plus riches, baisse des cotisations sociales pour les entreprises… et pour les autres, augmentation de la CSG, diminution des APL, annonce du gel des salaires et retour du jour de carence !

En prime, tous les ministres nous servent leurs discours moralisateurs nous appelant à « *faire des efforts* » pour redresser l'économie. Comme si les inégalités ne s'étaient pas accrues durant les dernières décennies, laissant toute une frange de la société se serrer la ceinture et vivre dans la précarité. Mais cela ne suffit pas au Medef qui se frotte déjà les mains avec la réforme promise par Macron pour « *libérer le travail* ».

Casse du Code du travail

Pendant l'été, la loi permettant au gouvernement de passer en force par les ordonnances a été votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Les rencontres avec les syndicats, le fameux « *dialogue social* », n'ont été qu'un jeu de dupe pour les diviser. Et les ministres se félicitent que « *malgré quelques désaccords* », il y a eu « *une vraie concertation* ».

Derrière cette mise en scène, l'attaque est lourde : casse du CDI ; facilitation des licenciements ; limitation des indemnités aux prud'hommes ; recul des droits des salariés au niveau des établissements par rapport aux droits des conventions collectives ; recours au référendum d'entreprise pour contourner les résistances syndicales ; affaiblissement des instances représentant les salarié.es. Et le Medef en demande plus encore.

Comble du cynisme, tous ces reculs sont annoncés pour « *relancer l'emploi* ». Qui peut y croire ?

Austérité pour tous

Macron confirme les 120 000 suppressions d'emplois dans la Fonction publique. Son gouvernement a rajouté le gel du point d'indice et le retour de la journée de carence non payée en cas de maladie. Début juillet, les collectivités locales ont été sommées de réaliser 13 milliards d'économies, sur le dos de leurs salariés et des services rendus à la population.

A cela s'ajoute la suppression de nombreux contrats aidés qui passeront de 456 000 à 293 000 ! Pour des milliers de salariés, ces contrats précaires subventionnés par l'Etat étaient le seul espoir d'avoir un boulot. Un mauvais coup de plus !

Toutes ces injustices obéissent à la même logique : faire payer aux salarié-e-s et à la population les économies que l'Etat veut faire pour rembourser la dette qui enrichit les financiers.

Préparons la riposte

Face à ce gouvernement et ce parlement de DRH qui veulent mobiliser toutes les forces contre les salarié.es, du privé et du public, contre les retraité.es, contre les chômeurs, il n'y a pas d'autre issue que de préparer une riposte d'ensemble. Seules les mobilisations et les grèves d'ampleur pourront mettre un coup d'arrêt à toutes ces mesures.

C'est pour cela que la CGT, Solidaires ou encore des syndicats de la FSU appellent tou.tes les salarié.es, du privé et du public, à une journée de grève générale nationale le 12 septembre. Bien sûr, une journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement, mais elle sera un encouragement pour construire un mouvement d'ampleur à la hauteur de l'offensive sans précédent que mènent Macron et son gouvernement.

Mardi 12 septembre, Tous ensemble !
Journée de grève générale nationale

À l'appel de la CGT, FSU et Solidaires.

CGT Enseignement Privé - 263 rue de Paris – Case 544 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01.42.26.55.20 – courriel : contact@cgt-ep.org - **www.cgt-ep.org**

Personnels OGEC
Ceinture, un cran de plus !

Suite aux Négociations Annuelles Obligatoires du mois de juillet, tous les syndicats, fait unique, ont repoussé les augmentations misérables proposées par les employeurs : 0,7% pour les personnels OGEC qui font suite aux scandaleux 0% de l'an dernier. Et moins encore pour les autres salarié.es de la CEPNL.

Tous les syndicats… sauf un, la FEP-CFDT qui a finalement apporté son soutien à la confédération patronale CEPNL.

Le compte n'y est pas. Les salarié.es ne font pas l'aumône. Nous exigeons de véritables augmentations de salaires : 1/ Salaire minimal de 1700€ net ; 2/ Revalorisation des rémunérations : +120€ nets/mois pour les salarié.es non-cadres et + 80€ nets pour les salarié.es cadres (voir aussi nos autres revendications).

Que ce soit au niveau des établissements (NAO locales), comme au niveau national (NAO de la CEPNL), sans notre mobilisation collective, nous n'obtiendrons rien.

***A lire** (sur notre site ou en flashant le code ci-contre)* :

✓ **Notre analyse sur les NAO**

✓ **Notre communiqué sur la signature de l'accord**

Les premiers pas du ministre

…ressemblent aux pas de Blanquer haut fonctionnaire, celui qui, sous Sarkozy, avait organisé les 80 000 suppressions de postes dans l'éducation. Sa priorité reste le gel des effectifs. Nous sommes donc assurés que la dégradation de l'Education va se poursuivre.

L'annonce phare du dédoublement des CP des zones REP+ à 12 élèves provoque de la colère. Comme elle se fait à effectif constant, ce sont donc des enseignants qui sont affectés arbitrairement, en les retirant d'autres postes existant déjà dans les REP+. Dans certains cas, seule une partie de la semaine sera dédoublée. Sans parler des problèmes de locaux non prévus.

Dans le primaire toujours, l'assouplissement des rythmes scolaires fait que 32% des communes reviennent à la semaine de 4 jours, mais essentiellement pour des raisons budgétaires. Les injustices liées aux différences de richesse des communes s'aggravent un peu plus avec des rythmes scolaires différents pour les enfants.

Pour les Universités, ce sera une coupe de 331 millions d'euros de budget en moins, alors que des dizaines de milliers de bacheliers ne trouvent aucune étude supérieure et que des centaines d'autres sont victimes de tirages au sort injustes pour décrocher une éventuelle place.

Et à venir : l'affaiblissement de l'enseignement professionnel initial au profit de l'apprentissage, une énième réforme du bac, l'allongement du troisième trimestre avec des conseils de classe en juillet, la diminution du nombre de contrats aidés, etc.

Nul doute que le Ministre ne manquera pas de nous souhaiter une bonne rentrée et de louer notre dévouement !

Rejoignez un syndicat offensif et au service de tou.tes les salarié.es

La CGT dans l'enseignement privé agit pour aider les salarié.es à défendre leurs droits et à en gagner de nouveaux, parce que nous sommes convaincus que seules nos résistances et nos luttes nous permettrons de prendre en main notre avenir.

Depuis des années, nous refusons de cautionner les reculs, tant pour les personnels OGEC que pour les enseignant.es.

Avec des questionnaires en ligne, auprès des stagiaires, des enseignants en IME-ITEP, des enseignants en lycée pro (et d'autres sont à venir), nous voulons être au plus près des exigences des personnels.

Nous agissons pour en finir avec la précarité, le gel des salaires, la dégradation de l'éducation, la souffrance au travail.

Nous sommes engagés contre toutes les discriminations, racistes et sexistes. Nous défendons la laïcité et la liberté de conscience de tous les personnels.

Nous sommes porteurs d'un projet d'émancipation sociale et démocratique qui passe, dans notre secteur, par la perspective d'un grand service public laïque réunifié de l'éducation, avec fonctionnarisation sur place de tous les personnels.

Vous vous reconnaissez dans ces perspectives ? Rejoignez-nous !

www.facebook.com/
cgt.enseignementprive

www.cgt-ep.org

CGT Enseignement privé

Case 544 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL Cédex
Tél. : 01.42.26.55.20 – courriel : contact@cgt-ep.org